

Paris va moderniser et développer ses kiosques à journaux

Depuis 2001, Paris mène une politique volontariste en faveur des kiosques à journaux. La semaine prochaine, le Conseil de Paris désignera le nouveau délégataire en charge de leur entretien et de leur gestion. Il aura pour mandat de moderniser et de développer encore davantage cette activité de proximité qui contribue à la vie sociale et démocratique de la capitale.

En dix ans, dans un contexte économique morose pour la presse écrite, plus de 200 magasins de presse ont fermé. A Paris, grâce à la politique volontariste conduite par la municipalité, le nombre de kiosques à journaux a lui nettement progressé, passant de 260 à 345.

« Les kiosques ont un rôle essentiel dans la vie sociale des quartiers parisiens. Ils représentent un service de proximité, des lieux d'échanges et d'information. En assurant la diffusion d'une presse indépendante et pluraliste, ils contribuent aussi au droit à l'information et à la vitalité démocratique », souligne Olivia Polski, adjointe à la Maire en charge du commerce, de l'artisanat et des professions libérales et indépendantes.

Des kiosques plus nombreux et mieux adaptés

Dans le cadre du renouvellement du marché d'entretien et de gestion des kiosques, Anne Hidalgo a tenu à ce que ce soutien aux kiosquiers et à la presse écrite soit encore renforcé. Des objectifs ambitieux ont été fixés, pour assurer la pérennité et le développement de cette activité dans la capitale, tout en améliorant nettement les conditions de travail de ceux qui les font vivre.

La semaine prochaine, le Conseil de Paris finalisera la procédure d'appel d'offres, en se prononçant sur l'attribution de ce marché, d'une durée de 15 ans, au groupe Mediakiosk. Ce dernier prévoit « d'inventer le kiosque de demain », en installant 360 nouveaux kiosques d'ici 2019 et en rénovant les 49 kiosques restants, pour un montant total d'investissement de 52,4M€ :

- **356 kiosques à journaux modernisés** avec de nouveaux services de proximité : recharge de téléphones portables, boîte à lettres, récupérateur de piles usagées, boissons à emporter, billetterie culturelle, plans d'orientation, etc ;

- **4 kiosques expérimentaux**, ouverts à des thématiques innovantes, dans une logique de co-construction avec les Parisiens : kiosque 2.0, éco-kiosque, kiosque des enfants, etc.
- **40 kiosques ouverts à des projets associatifs et culturels** ;
- **9 kiosques dédiés à d'autres activités commerciales** : fleurs, théâtre ;

Les kiosquiers bénéficieront d'un nouveau cadre de travail, prenant en compte les besoins qu'ils ont exprimés lors d'un groupe de travail réuni fin 2014. Grâce à un design plus ergonomique et fonctionnel, rappelant l'atelier parisien et conçu par Matali Crasset, les kiosquiers mettront en moyenne une heure de moins par jour à ouvrir et à fermer leur enseigne.

Le kiosque sera mieux isolé, chauffé et protégé des aléas climatiques. Les espaces de rangements seront accrus et l'assise rendue plus confortable. L'entreprise gestionnaire fournira aussi des formations, notamment sur l'accueil et les langues étrangères, qui faciliteront les échanges avec les visiteurs.

Le choix de l'innovation et du développement durable

Le déploiement de ces nouveaux kiosques va s'accompagner d'innovations : écrans digitaux, permettant l'accès à des services, plan interactif et informations sur la vie du quartier. La mise en place de l'application ZEENS donnera la possibilité de consulter une sélection de journaux et magazines en format numérique, de géolocaliser l'exemplaire recherché le plus proche, de le commander et de le faire livrer chez le kiosquier, etc.

Dans la continuité de l'Accord de Paris, conclu lors de la COP21 et prévoyant de renforcer l'action de la capitale dans la lutte contre le dérèglement climatique, ces nouveaux kiosques seront mis au service de la ville durable. Eco-conçu, avec des matériaux 100% recyclables ou revalorisés, ils répondront aux exigences des certifications origine France et ISO 14001. Leurs performances énergétiques seront réduites de 54%, grâce notamment à un éclairage 100% LED.

Dans le souci d'une ville apaisée et agréable à vivre, la Ville de Paris a par ailleurs obtenu une réduction de 20% des surfaces d'affichage publicitaire. La redevance perçue par la collectivité sera quant à elle de 8,5M€ par an, soit un montant supérieur de 5M€ à celle attendue.

Des aides financières pour les kiosquiers aux revenus modestes

A l'occasion de ce Conseil de Paris, l'Exécutif parisien proposera aussi la mise en place d'une aide financière à l'attention des kiosquiers. Elle visera à leur assurer un revenu minimum équivalent au SMIC pour la vente de la presse écrite, qui représente deux-tiers de leur activité, auquel s'ajouteront les revenus générés par les autres services qu'ils proposent. Paris consacrera 1,8M€ à ce dispositif social innovant.

Contact presse : Mathilde Pieraut / presse@paris.fr / 01.42.76.49.61